

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 15 Présents : 10 Votants : 12 POUR : 12 CONTRE : / ABSTENTION : /	L'an deux mille vingt-quatre Le 11 avril à vingt heures trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Cernex, sous la présidence de Monsieur le Maire, Vincent TISSOT. <u>Date de convocation</u> : Le 26 mars 2024 <u>Secrétaire de séance</u> : Nadine CUSIN
<u>Présents</u> : Vincent TISSOT, Nadine CUSIN, André SEIFERT, Thierry DEFFAYET, Jérôme WAHL, Agnès RICHARD, Virginie JACOTTET, Cécile CASSOU-LENS, Estelle SIMONIN, Martin PHILIPPS <u>Absent(e)(s) avec procuration</u> : Odette LAUDE, Arnaud POLLET, <u>Absent(e)(s) sans procuration</u> : Pascal GROSFORT, Delphine BACHELLERIE, Gaël MENETRIER	

Délibération n° D24-08

Objet : AFFECTATION DES RESULTATS 2023 AU BUDGET PRINCIPAL 2024

Vu les résultats 2023 de la Commune de CERNEX faisant apparaître un excédent de **1 082 039,77 €** qui se décline de la manière suivante :

- Excédent de fonctionnement de **1 245 517,86 €**
- Déficit d'investissement de **163 478,09 €**

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'affecter en report de fonctionnement
N° 002 « excédent de fonctionnement antérieur reporté » **1 082 039,77 €**
- **DECIDE** d'affecter en report d'investissement
N° 001 « déficit d'investissement antérieur reporté » **163 478,09 €**
- **DECIDE** d'affecter en excédent de fonctionnement capitalisé
N° 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » **163 478,09 €**

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

Le Maire,
Vincent TISSOT



Certifiée exécutoire le 12/04/2024
Transmise en Sous-Préfecture le 15/04/2024
Affichée le 15/04/2024